GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 962 218 - +216 98 910 000
Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant

A.O. N° 16 /2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de quatre (04) Biens Immobiliers sis **à Gammarth, à La Marsa et à khzema, Sousse** (en Lots séparés):

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	**La Convalescence**	69485 Tunis	3, Angle Avenue Farahat Hached et Rue de la Tourterelle-La Marsa.	Dans un quartier résidentiel, en haut de la Colline de Gammarth.	1 500 m²	775 m²
II	**Essaada**	186493 Tunis	04, Rue Toufik El Hakim, La Marsa	Dans un quartier résidentiel, à proximité du parc de Sidi Bou Saïd	526 m²	540 m²

Lot	Appartement	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Type	Sup. Couv.
III	**Appartement Prestige 54**	111995 Sousse	N°21, au 2ème Etage de la Résidence Prestige, rue El Mesk, Khzema Est, Sousse	Dans un quartier résidentiel à Khzema Est et à proximité du bureau de poste et de la zone touristique de Sousse.	S+3	152 m²
	Place de parking	111960 Sousse	N°16, au sous-sol de la Résidence Prestige		Place de parking	15 m²
IV	**Appartement Prestige 56**	111997 Sousse	N°23, au 2ème Etage de la Résidence Prestige, rue El Mesk, Khzema Est, Sousse		S+2	116 m²
	Place de parking	111977 Sousse	N°33, au sous-sol de la Résidence Prestige		Place de parking	21 m²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété de l'Etat tunisien et ils sont **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La villa « La convalescence » objet du lot I est située dans un quartier résidentiel calme et marquée par un emplacement stratégique en haut de la colline de Gammarth, la demeure bénéficie d'une vue panoramique sur mer dominant la zone touristique. Elle présente une structure stable et en bon état. Elle est en phase de maçonnerie, enduit et revêtement et a subi des effets de dégradation. Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

La villa « Essaada » objet du lot II de type haut standing est située à La Marsa dans un quartier résidentiel luxueux et calme. Marquée par un emplacement stratégique, à proximité du parc de Sidi-Bou-Saïd, du Lycée Gustave Flaubert et de l'Ecole Polytechnique de Tunisie.

Les appartements objet des lots III et IV sont situés dans une résidence de standing, à Khzema Est et à proximité de la zone touristique de Sousse. Ils ont subi des effets de dégradation. Les lots électricité, menuiserie et fluides doivent être étudiés et refaits partiellement.

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 06 Juin au 18 Juillet 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.
Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 16 /2016
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à **dix mille dinars (10 000 DT) pour les lots I et II et à deux mille dinars (2 000 DT) pour les lots III et IV.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 19 Juillet 2016 à 11H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **11H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent vingt** (120) j**ours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale *(71 962 218 ou 73 369 037 ou 98 910 000*). **GI**